



→ Sobac transforme le fumier en compost

Plus de 80 agriculteurs ont fait le déplacement à Saint-Yveaux (22). La rencontre portait sur la possibilité de normaliser un fumier brut produit en amendement organique NFU 44-051. Production d'humus, plate-forme de transformation, les éleveurs ont pris note des possibilités et des adaptations possibles sur leurs élevages.

La Sobac via son fondateur, Marcel Mézy, a inventé il y a plus de vingt ans un procédé pour transformer le fumier brut en amendement organique. Il s'agit d'intégrer des micro-organismes dans le fumier. Ce procédé permet de produire rapidement de l'humus sur tous types de sols et sous tous les climats. Aujourd'hui, la Dréal Bretagne reconnaît officiellement le procédé Bactériolit (marque du produit pour le fumier et les lisiers) pour le compostage des effluents à la ferme.

Des avantages multiples

"Jusqu'ici le fumier était une charge pour l'exploitation, avec le procédé de la Sobac nous arrivons à l'équilibre", explique Jean-Marie Gaude en projet d'installation sur l'exploitation de S^t Yveaux. Utilisateur depuis 9 ans du Bactériolit pour l'atelier volaille de chair (4500m²), la SCEA de la Gaude revient sur les intérêts du système. "Le fumier étant transformé en compost, nous pouvons nous affranchir du plan d'épandage", informe Jean-Marie Gaude. Par ailleurs, "nous remarquons qu'il n'y a pas de jus, et beaucoup moins d'odeur", précise Jean-Michel Gaude, le père. L'autre point essentiel: "le taux de dégagement d'azote ammoniacal est bien plus bas". A Marcel Mézy de confirmer: "nous observons en moyenne 82% de réduction sur les bâtiments hors-sol". Cette année l'exploitation a investi dans une plate-forme de transformation de 920 m². Aire végétalisée, bétonnage, accès facilité, les éleveurs insistent "aucune obligation d'étanchéité est imposé mais c'est un choix personnel. Une gestion des résultats et de responsabilité".

Hélène Bonneau



➤ Le compost est notamment vendu aux céréaliers pour un prix avoisinant les 30€/tonne. A noter que pour 1000 m² de poulailler, 100 kg de bactériolit concentré sont nécessaires (soit 360 €). "1000m² de poulailler représente environ 30 tonnes de fumier", assure Jean-Michel Gaude.